L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 5 DECEMBRE 1878. 52me Année

DUFOUR & LIBERT, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS. JEUDI 5 DECEMBRE 1878.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Placide J. Specr, à la Bourse des Négociants, rue Bourbon, rue Royale—la belle résidence en briques, No 161 rue Dauphine entre Bienville et Bourgogne. Aussi—au No. 46 de la rue Royale—grande vente de diamants, montres or et argent, bijouterie, etc, etc.

Election municipale.

L'état plus qu'embarrassé des affaires de la ville donne lieu à toute espèce d'impossibilités administratives. Par exemple, il nous est impossible de payer les professeurs des Ecoles Publiques; il nous est impossible de payer les membres de la police; il nous est impossible d'allouer plus qu'une certaine somme ($300,000) aux travaux d'entretien et de balayage dans les rues de la ville; il nous est impossible de réparer les ponts et de faire de nouveaux pavages; il nous est impossible de fortifier les cambux; il nous est impossible d'établir de nouvelles machines de dessèchement et même de faire fonctionner celles qui existent; il nous est impossible par conséquent de faire exécuter aucun travail d'amélioration ou d'embellissement, et il nous est impossible d'avoir plus de revenus que nous n'en avons actuellement. Il nous sera même impossible de les conserver tels qu'ils sont par la raison très simple qu'on ne peut augmenter la taxe foncière ni les licences, et qu'au contraire nous sommes à la veille de voir l'assessment diminuer de nouveau de quelque 15 ou 20 millions.

Voilà certes, comme nous le disions au commencement de cet article, une situation plus qu'embarrassée, et il n'est pas facile de voir comment nous en pourrons sortir. Les dilapidations municipales ont cessé depuis l'avènement du parti démocrate au gouvernement de la ville. L'administration de M. Wiltz est la preuve l'honneur d'y mettre un terme, mais elle ne peut rien faire de plus. L'administration qui lui succédera vise à l'économie et est résolue à l'atteindre si elle est en le courage de soi les nécessités de son chef, du maire Leeds, qui voulait suspendre l'intérêt de toutes les dettes jusqu'à ce que les cours eussent décidé la question de leur validité. Ce ne pouvait donner un meilleur conseil; c'était celui que nous avions donné maintes fois nous-mêmes et que tout le monde approuvait. Malheureusement, très malheureusement, il ne fut pas suivi, et loin de le suivre, l'administration qui remplaça celle du maire Leeds a fait justement le contraire. Elle a voulu conserver toutes les dettes, mêmes celles qui n'avaient qu'une valeur nominale à raison de l'impureté et de l'inconstitutionnalité de leur origine; elle a fait plus que cela, elle les a défendues devant les cours et a salarié avec l'argent des contribuables des avocats-soadjuteurs qui ont développé des thèses de droit incroyables, non pour libérer la ville mais pour la river à des dettes que la conscience publique avait condamnées.

Voilà deux années qui ont été entièrement perdues pour le bien public, et pendant ces eux années que d'expropriations et de ruines n'avons-nous pas vues parmi les anciens possesseurs de propriétés foncières à la Nouvelle-Orléans! Les nouveaux possesseurs, ceux qui ont acquis ces propriétés à vils prix aux ventes forcées pour le payement des taxes, cette ils au moins prospéré à la décadence de leurs devanciers? non, ils se trouvent menacés du même sort, et beaucoup déjà l'ont subi. Ils ont été obligés de revendre à des prix plus bas encore et aucun d'eux, maintenant, n'est sûr de conserver ce qu'il a acquis à des conditions en apparence avantageuses. Enfin, la baisse dans les valeurs foncières a pris des proportions telles, et la durée de cette baisse paraît tellement indéfinie, que personne ne veut plus devenir propriétaire à quelque prix ou à quelque condition que ce soit. Telle est la situation actuelle et celle contre laquelle la nouvelle administration a à lutter aujourd'hui.

La tâche n'est pas facile et nous sommes bien aise que le maire Patton l'ait comprise dans sa réalité et dans toute son étendue. Nous sommes bien aise aussi que tous les membres du Conseil partagent au manière de voir à ce sujet. Mais cela ne suffit pas. Il faut faire et faire autrement que les autres, pour ne pas éprouver le même échec. Il faut attaquer bravement la question de finance et ne reculer devant aucune des graves difficultés qu'elle présente. Cette question est capitale; tout le monde en convient, et tout le monde convient aussi qu'il faut qu'elle soit résolue promptement et à fond dans l'intérêt de la ville. L'intérêt de la ville est une diminution dans le chiffre de l'allocation pour le service de la dette, le chiffre amoindri comparativement à ce qu'il est actuellement et ne devant plus être dépensé pour aucune raison que ce soit. Mais dans une opération de ce genre, il faut y mettre de l'équité et prendre en considération ce qu'exige impérieusement le droit. Nous n'avons jamais approuvé, quant à nous, la confiscation des titres de dette. Nous avons reproché cette confiscation au plan des bons à prime et nous avons fait nos nos réserves sur une erreur à peu près semblable commise par le maire Patton dans son message d'inauguration. Il faut traiter les dettes suivant ce qu'elles valent en droit et en équité. Nous avons proposé à ce sujet un plan qui fait une juste part à tous les intérêts et qui n'a soulevé aucune objection. La ville en serait grandement soulagée pour le présent et pour l'avenir. Nous rappelons ce plan à l'attention du Conseil, dans la conviction où nous sommes qu'il est le seul qui puisse répondre convenablement aux nécessités de la situation.

UN CHEMIN DE FER QUI S'ACHÈVERA.—Nous aurons bientôt une voie ferrée d'ici à Versailles—ville et, peu de temps après, cette voie aboutira à la Sabine. En quinze mois la communication entre la Nlle-Orléans et Houston, sera complète. On nous rapporte, et cela nous vient de bonne source, que les contrats pour l'achèvement du chemin de fer de Morgan City à la Sabine ont été signés. Par ces contrats passés entre la compagnie Morgan, la compagnie du Texas et de la Nlle-Orléans et une tierce partie, tous les travaux doivent être achevés avant l'expiration de 18 mois à dater de novembre 1878. On dédit de Franklin qu'il arrive déjà beaucoup de matériaux pour la construction de la ligne jusqu'à Versaillesville, ainsi que de locomotives, voitures, chars, etc. Un plus grand nombre de travailleurs va être employé sur la route au-delà de Morgan City et l'on assure positivement que des troupes arriveront d'Alger à Houston avant l'expiration du délai fixé par les contrats des compagnies.

Beaux meubles de chambre à coucher, bibliothèques, tables à cuvage, buffets, bonnes bérvières, au Palais de l'Aigle d'Or, coin Esmarais et Franklin.

Fromage, Anthracite et Cannel anglais à bas prix chez Hy. J. Montagnet

Convention Commerciale Nationale et Internationale.

Deuxième Séance.

Mercredi, 4 décembre, 1878.

La Convention est appelée à l'ordre un peu avant 11 heures par le président temporaire.

L'appel du rôle est fait par le secrétaire, et les erreurs sont corrigées.

Les membres des comités sont dispensés d'assister à la séance.

Le général Fita Hugh Lee, président permanent, est conduit au fauteuil par un comité, et exprime ses remerciements dans un discours de circonstance. Il rappelle que la Virginie est la mère des Etats, déclare qu'il s'agit maintenant de faire de cette République ce que nos pères ont voulu en faire "la gloire de l'Amérique", et après quelques remarques sur les divers objets commerciaux dont la convention aura à s'occuper, termine par de nouveaux remerciements pour l'honneur qui lui a été fait.

Sur motion de M. Mallory, du Kentucky, des remerciements unanimes sont votés au président temporaire.

Les vice-présidents et secrétaires-sténotaures sont invités à prendre place sur la scène.

On annonce l'arrivée d'une délégation de Bangor, Maine.

M. J. B. Lafitte expose l'affaire du projet de traité du commerce franco-américain et demande l'autorisation de présenter et de faire lire un rapport imprimé sur ce sujet.

Sur motion l'assemblée décide d'autoriser la présentation de résolutions qui devront être référées sans discussion aux comités.

Un certain nombre de résolutions sont présentées et référées aux comités. Les unes ont trait à la navigation du Mississippi et aux jetées et sont envoyées au comité chargé de ce sujet.

Plusieurs autres relatives au chemin de fer du Pacifique sont référées au comité sur cette question.

Une résolution de M. Hatch en faveur de la suppression de toutes les quarantaines, plusieurs résolutions en faveur d'une quarantaine nationale, d'autres contre, sont référées au comité du commerce avec l'étranger.

Sont renvoyées au même comité une résolution interdisant aux citoyens américains d'acheter des navires à l'étranger, une résolution en faveur d'une réduction des tarifs, ainsi que le projet de traité franco-américain et le rapport dont lecture est donnée par le secrétaire.

Des brochures contenant le rapport des délégués à Paris, le projet de traité et ses annexes sont distribuées aux membres de la convention.

On annonce l'arrivée de 3 délégués de l'Iowa et de 2 délégués de Cincinnati.

Une communication de la Bourse au Coton annonce que les salles de cette Bourse seront ouvertes aux membres de la Convention.

La séance est suspendue à midi et demie jusqu'à deux heures et demie.

La séance est reprise à trois heures. Le président présente à la convention le maire Patton, de la Nouvelle-Orléans, qui exprime au nom de l'administration municipale de la ville les sympathies les plus cordiales pour l'œuvre dont s'est chargée la Convention et offre aux délégués l'hospitalité de la ville.

Sur motion, des remerciements au maire et au conseil sont votés par l'assemblée.

Le général Beauregard donne lecture d'un télégramme de Washington par lequel sehor Zamacona, ministre du Mexique, s'excuse de ne pouvoir assister aux séances par suite d'une indisposition.

Le juge Kennard, au nom du comité sur le chemin de fer du Pacifique du Sud, présente un rapport dont nous donnons ci-dessous le texte. Il déclare que le rapport a été adopté à l'unanimité dans le comité et il prononce un discours à l'appui des conclusions proposées.

M. George, du Texas, combat le rapport et ses conclusions. Il dit qu'il y a deux bills devant le Congrès et qu'il est en faveur du bill de M. Johnson qui propose un véritable chemin de fer du Pacifique du Sud, c'est-à-dire aboutissant à Galveston et à la Nouvelle Orléans.

La ligne proposée, dit-il, doit être simplement la prolongation de la ligne Pennsylvanienne de Scott, c'est-à-dire d'un monopole assez funeste que celui du Union Pacific.

L'opinion de M. George est combattue par M. Mallory, du Kentucky, M. Fearn, du Texas, M. Hogan, du Missouri, et plusieurs autres membres.

Ces messieurs établissent que le bill actuellement devant le Congrès et dont l'adoption est recommandée par le rapport, est tout ce que l'on peut demander si on veut réussir.

Le bill porte que la ligne qu'il s'agit de subventionner sera non terminus à un point à l'Est du Mississippi qui ne sera pas au Nord de Memphis, et qui sera déterminé par une commission d'ingénieurs des Etats-Unis.

L'article proposé au rapport par un délégué du Texas est rejeté à une très forte majorité, et le rapport est adopté par la presqu'unanimité des votes.

M. George veut présenter une protestation contre le vote, mais sa protestation n'est pas reçue.

A cinq heures et demie, l'assemblée s'ajourne à ce matin dix heures.

Rapport du comité sur le chemin de fer du Pacifique du Sud.

Le comité sur le chemin de fer du Pacifique du Sud, a l'honneur de présenter le rapport unanime suivant :

Attendu que les intérêts commerciaux de notre pays demandent impérieusement comme une nécessité, une ligne en concurrence avec celle déjà existante de chemin de fer reliant les eaux du Mississippi à l'Océan Pacifique par la route la meilleure et la plus pratique, la long ou près de la 32e parallèle de latitude nord, et,

Attendu qu'afin d'assurer des transports à bon marché par la dite ligne, un contrat de construction, bon marché est absolument nécessaire, ce qui ne peut être réalisé que par des mesures permettant d'obtenir de l'argent à bon marché sur les titres de la compagnie du chemin de fer Texas Pacifique, qui cherche actuellement à compléter sa ligne sur la 32e parallèle, comme cette dernière a toutes les affaires de chemins de fer, et n'est pas plus soumise au pouvoir régulateur du Congrès; disposition dans la proposition de cette compagnie qui indique clairement qu'elle reconnaît le devoir et l'importance d'appliquer les meilleures règles économiques au commerce du monde, dans sa demande au Congrès pour obtenir l'assistance nationale, et

Attendu qu'une garantie gouvernementale pour un intérêt peu élevé sur les fonds de la compagnie Texas Pacifique procurerait les moyens les plus certains d'obtenir les fonds nécessaires à la construction de la ligne, et

Attendu que le bill connu sous le titre de "Texas and Pacific railway bill," actuellement pendant devant le Congrès, pour compléter la ligne de la dite compagnie du Fort Worth, Texas, à San Diego, Californie, est un bill qui ne se fie à aucune personne intéressée à l'entreprise, mais qui montre une juste défiance envers ceux qui recevront l'aide nationale par des dispositions qui sont réduit la demande de la compagnie pour une assistance gouvernementale aux limites extrêmes de ce qui est compatible avec l'intérêt du peuple, ainsi du gouvernement et celui de la compagnie, et que n'est un bill qui semble plus propre à assurer le prompt achèvement d'une telle ligne et à permettre à la compagnie d'obtenir de l'argent à un taux modique d'intérêt, il est, par conséquence,

Résolu que cette convention recommande instamment au Congrès de considérer le bill immédiatement et favorablement, afin que le chemin de fer du Texas et du Pacifique soit construit le plus tôt possible, et que la concurrence faite par une ligne indépendante soit assurée, que le travail et les fabriques du pays soient encouragés;

2 Et attendu que des lignes se faisant concurrence au Nord et au Sud sont essentielles aux intérêts commerciaux du pays entier, il est

Résolu que l'aide qu'a déjà accordé le gouvernement à la compagnie de chemin de fer du Nord et du Pacifique ne devrait pas être retiré.

3 Et attendu qu'à moins que la compagnie de chemins de fer Union et Central du Pacifique ne soit tenue strictement responsable, la position des lignes qui lui feront concurrence sera diminué en proportion, il est

Résolu que les compagnies de chemins de fer Union et Central du Pacifique devraient être forcées de remplir les conditions de leurs chartes et d'obéir aux lois qui les gouvernent.

JOHN H. KENNARD, de la Louisiane, Chairman du Comité.
JAS. BRADLEY, de Louisville, Ky.
J. W. RYCKMAN, de l'Illinois,
Secrétaire du Comité.
PHILIP PENDLETON, de l'O. Virginie.
JOHN S. BARTRIDGE, du Wisconsin.
JOHN L. EUBANK, de la Virginie.
JOHN C. BURCH, du Tennessee.
JOHN HOGAN, du Missouri.
JOS. A. ENGELHARD, de la Caroline du Nord.
B. M. WOOLSEY, de l'Alabama.
N. J. BUSSEY, de la Georgie.
SAM'L EWART, de la Pennsylvanie.
C. S. MITCHELL, du Texas.

Substitut présenté par E. W. Cave, du Texas :

Résolu que si le Congrès jugeait convenable d'aider à la construction d'un chemin de fer au Pacifique sur une voie du sud, il devrait être stipulé que tous les chemins qui se relieront à la dite ligne ou à ses embranchements auront le privilège d'arrêter avec elles ou avec eux les taux du fret ou les prix de passage sur une base équitable à établir par le Congrès, dans la loi.

ACADEMIE DE MUSIQUE.—Demain, vendredi, pour la bénéfice de Joseph Maurel, le grand drame écrit expressément pour cet acteur et qui est intitulé "Maum Cre." Murphy reprendra trois caractères, Hugh McGinnis, entre autres, qui dispose de plus de votes que personne dans le quatrième ward de New York. On fait chanter le tragédien dans cette pièce où il paraît qu'il s'acquitte à merveille de ce rôle un peu en dehors de ses habitudes. Il y aura nécessairement beaucoup de monde à ce bénéfice et nous conseillons aux personnes qui veulent absolument voir Murphy dans "Maum Cre," de se retenir leurs places d'avance.

Samedi, "Harry Cor" sera donné en matinée et en soirée, terminant ainsi une semaine fructueuse pour l'Académie de Musique. Dimanche, une autre semaine commencera avec la troupe pantomime de Nick Roberts' Humpty Dumpty. On sait que cette troupe est unique dans ce genre de spectacle et qu'on en chercherait vainement une pareille dans le monde théâtral.

JOURNAUX ILLUSTRÉS — La librairie Hébert & Cie., coin Chartres et Bienville, vient de recevoir les numéros de l'*Illustration* et du *Monde Illustré* du 16 novembre.

Ordres pour charbon remplis avec célérité par Hy J. Montagnet, 4 rue Carondelet.

L'EXPORTATION DU WHISKEY. — Il y a eu un grand accroissement dans l'exportation du whiskey des Etats-Unis, pendant les quatre derniers mois. La quantité exportée a atteint le chiffre de 3, 300,000 gallons.

Pendant l'année qui a fini le 30 juin dernier l'exportation s'est montée à 5,500,000 gallons, ce qui était déjà le double de l'année précédente. Si cette activité dans le commerce d'exportation se maintient la quantité exportée ne sera pas moindre de 10,000,000 de gallons pendant cette année. La production pendant les quatre derniers mois a donné un total de plus de 19,000,000 de gallons, la période correspondante de l'année dernière ne donnait que le chiffre de 10,000,000 de gallons.

LES TRAITÉS DE COMMERCE.

La chambre de commerce d'exportation, à Paris, réunie en séance le 7 novembre, a, entre autres, pris connaissance de la résolution adoptée par l'Association de l'industrie française, le même jour, et relative aux traités de commerce, et a décidé qu'il n'y avait pas lieu pour elle de prendre position dans la question. Elle a, en conséquence, chargé son président de faire connaître à la chambre syndicale actuelle au moyen du relèvement des tarifs et du retour à la protection.

La chambre affirme que les traités de commerce, loin d'avoir causé la crise actuelle, ont, au contraire, eu pour effet d'activer le mouvement des affaires, d'ouvrir de nouveaux débouchés à notre industrie, et de développer les échanges internationaux.

Elle ajoute que cette crise n'est pas spéciale à la France; tous les pays industriels en souffrent plus que nous.

La surabondance de production et d'exportation causée par les grands bénéfices réalisés pendant les années qui ont suivi la guerre, jointe aux circonstances politiques extérieures, et l'accumulation de produits qui en a été la conséquence, ont amené les souffrances auxquelles on cherche à remédier.

Le relèvement des tarifs nous exposerait aux représailles des nations étrangères, et le retour à la protection, succédant à la liberté commerciale, aurait une aggravation du mal. Nous verrions nos exportations décroître et cette source de richesse se tarir immédiatement.

Le régime des traités de commerce qui a déjà enrichi la France, peut seul ramener la prospérité; il procurera aux industriels, dans les meilleures conditions, les matières premières et leurs assimilés dont ils ont besoin.

Le goût français n'exerce son influence que sur une série restreinte d'articles d'exportation; pour tous les autres, la France doit lutter de bon marché avec ses concurrents étrangers.

En conséquence, la chambre du commerce d'exportation déclare :

1° Que les traités de commerce peuvent seuls donner la sécurité et la stabilité que n'offrent pas de tarifs modifiables;

2° Que le relèvement des tarifs serait la ruine de notre commerce d'exportation.

Le secrétaire, A. JOUIN. *Le président,* A. PERSON.

ECHAUFFOURÉE INTERNATIONALE AU BRESIL.—Nous lisons dans une correspondance de Rio Janeiro :

Une échauffourée a eu lieu le 21 octobre parmi les ouvriers de l'établissement Gabriella au Rio do Curo. Environ trois cents hommes de différentes nationalités, Italiens, Brésiliens, Français, Espagnols et Portugais, ont pris part à une rixe dont l'origine pour le présent est attribuée à des questions de nationalité. Par suite de huit personnes ont morte des coups de couteau ou de hache qu'elles avaient reçues; quinze ont été grièvement blessées et plusieurs autres légèrement.

—On mande de Bruxelles :

La Patti continue le cours de ses succès; elle a obtenu un triomphe très grand dans le rôle de Marguerite de *Faust* et surtout dans celui de Rosine du *Barbier*. M. Nicolini ne partage nullement les succès de la diva; le public bruxellois devient de plus en plus hostile au célèbre ténor et lui manque chaque jour davantage son mécontentement.

Il y a quelques jours, une correspondance, les "Tablettes d'un Spectateur," a publié le récit d'un entretien qui aurait eu lieu entre le prince de Galles et le maréchal de Mac-Mahon.

On nous assure que cet entretien serait une suite très-intéressante et ayant uniquement trait à la question extérieure. On ajoute que cette suite serait prochainement publiée.

Depuis plus de trente ans, il est fait un grand usage dans la Nouvelle-Orléans, et dans tout le pays, de la Quinine et du Sulfate de Quinine, dans les cas d'accès de fièvre, de fièvre intermittente, de fièvre bilieuse, de fièvre jaune, et de toutes les maladies qui en dépendent. Il est reconnu par tous les médecins que la Quinine est le remède le plus efficace et le plus prompt dans tous les cas de fièvre. Mais, malheureusement, la Quinine et le Sulfate de Quinine sont des drogues très-coûteuses, et, par conséquent, hors de la portée de la plupart des malades. Pour remédier à cet inconvénient, le docteur Jayne, de Philadelphie, a découvert un remède qui a été trouvé d'une efficacité merveilleuse dans le traitement de toutes les fièvres, et qui, de plus, est d'un prix très-modique. Ce remède est connu sous le nom de Jayne's Tonic Vermifuge. Il est recommandé par tous les médecins de la Nouvelle-Orléans comme un tonique de premier ordre, un remède sûr pour détruire les vers, et un excellent purgatif. Il est vendu dans toutes les pharmacies de la Nouvelle-Orléans et dans toutes les villes et villages de l'Amérique.

Le Tonique Vermifuge de Jayne est aussi recommandé par le docteur Hoffman, le célèbre médecin allemand, comme un remède sûr pour les maladies du foie, les fièvres bilieuses, les fièvres intermittentes, les fièvres jaunes, et les fièvres typhoïdes. Il est vendu par tous les marchands de médecines, et par les agents de la compagnie, dans toutes les villes et villages de l'Amérique. Le docteur Jayne a publié une brochure contenant les témoignages de plusieurs des médecins les plus célèbres de l'Amérique, en faveur de son Tonique Vermifuge, brochure que l'on peut obtenir gratis en s'adressant au docteur Jayne, à Philadelphie. Il est recommandé par le docteur Hoffman, le célèbre médecin allemand, comme un remède sûr pour les maladies du foie, les fièvres bilieuses, les fièvres intermittentes, les fièvres jaunes, et les fièvres typhoïdes. Il est vendu par tous les marchands de médecines, et par les agents de la compagnie, dans toutes les villes et villages de l'Amérique. Le docteur Jayne a publié une brochure contenant les témoignages de plusieurs des médecins les plus célèbres de l'Amérique, en faveur de son Tonique Vermifuge, brochure que l'on peut obtenir gratis en s'adressant au docteur Jayne, à Philadelphie. Il est recommandé par le docteur Hoffman, le célèbre médecin allemand, comme un remède sûr pour les maladies du foie, les fièvres bilieuses, les fièvres intermittentes, les fièvres jaunes, et les fièvres typhoïdes. Il est vendu par tous les marchands de médecines, et par les agents de la compagnie, dans toutes les villes et villages de l'Amérique. Le docteur Jayne a publié une brochure contenant les témoignages de plusieurs des médecins les plus célèbres de l'Amérique, en faveur de son Tonique Vermifuge, brochure que l'on peut obtenir gratis en s'adressant au docteur Jayne, à Philadelphie.

UN ENCOMBREMENT.—Malgré l'activité déployée en ce moment par notre administration, l'encombrement que nous avons remarqué hier était inévitable. En effet, la curiosité publique ne peut être maîtrisée au gré de la police, et quoique l'on fasse les ouvriers seront toujours seule là où il y a quelque chose soit de beau à visiter. Ceci a trait à l'encombrement qui avait lieu, hier, rue Bourbon, où des centaines de gens semblaient vouloir arriver au même endroit en même temps. On parle même d'un accident qui serait arrivé à une dame; elle aurait eu le pied foulé. Tout ce remue-ménage avait lieu devant les vitrines de l'Etoile Rouge, où le nouveau déballage de chaussures françaises semblait avoir attiré une partie de notre population.

GAMBETTA ET LA BOURSE.—On lit dans le *Télégraphe* : "Nous avons entendu plusieurs députés de la majorité commenter un article du *Soleil* paru dans le numéro de ce matin, dans lequel il est question des intentions personnelles de M. Gambetta, après les élections sénatoriales, au sujet de la circulaire de M. Dufaure.

"Un des députés présents a dit, il y a soir de M. Gambetta lui-même que l'honorable chef des gauches ne refuserait pas absolument d'entrer aux affaires si l'intérêt du pays et de son pays le demandait."

Achetez votre cravates aux plus bas prix du marché, chez Hy. J. Montagnet 4 rue Carondelet.

40—Un problème depuis longtemps résolu.—Remède à cet effet—les pilules de salsepareille, à une circulation supprimée et des désordres dans les organes digestifs, dérivés d'un système dont la substance avait épuisé l'habileté de la faculté médicale, mais qui a été rétablie et n'y a plus d'un quart de siècle par l'introduction des "Hostetter's Stomach Bitters" dans la pratique. Depuis ce temps, qui a bien véritablement été l'époque d'une nouvelle époque dans l'histoire de la médecine, le remède et préventif dont il est question a obtenu une base dans la confiance du peuple américain et cette confiance a été fortifiée chaque année. Il est reconnu dans toute l'Union comme un tonique de premier ordre, un remède sûr pour corriger les désordres de l'estomac et d'intestins, et comme un moyen sûr d'améliorer l'état du sang, et d'agir contre les tendances au rhumatisme, à la goutte, et aux désordres urinaires et nerveux.

—o—

Un résultat remarquable.—Le membre de Gambetta que vous avez commandé en de pareilles circonstances, n'est pas un fait isolé. Il est connu que les médecins de Paris ont fait usage depuis longtemps de la Salsepareille du docteur Ayer, et ont donné une préférence marquée à ses propriétés. Il est vrai qu'il y a encore quelques millions de gens qui ne connaissent pas les admirables effets de la plante, mais ils commencent à les apprécier, à l'employer, et à recommander aux autres leur expérience. Ayer's Sarsaparilla est le purificateur du sang le plus efficace connu